

Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

LE JEUDI 5 OCTOBRE 2017

18 h 30

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour.**
- 3. Approbation des procès-verbaux.**
 - a) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le lundi 21 août 2017 à 18 h 30.
 - b) Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le 11 septembre 2017 à 18 h 45.
- 4. Administration, finances et qualité des services**
 - a) Adoption du règlement # AG-033-2015-A02 modifiant les dispositions 2.1.3 et 2.1.4.4 relatifs à la composition des officiers et les exigences d'officier TPI.
 - b) Dépôt des états de projections budgétaires et des états comparatifs en date du 31 août 2017.
 - c) Autorisation de transferts budgétaires – Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
- 5. Sécurité publique**
 - a) Entente de services aux sinistrés – Renouvellement avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, division Québec.
- 6. Réseau artériel et hygiène du milieu**
 - a) Travaux d'ajout de trottoirs chemin Fridolin-Simard – Mandat pour contrôle qualitatif des matériaux et travaux en chantier - Laboratoire.
- 7. Communication, culture et promotion touristique**
- 8. Correspondance.**
- 9. Affaires nouvelles.**
 - a) Demande d'aide financière et participation au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.
- 10. Période de questions.**
- 11. Levée de la séance.**

/jsl

Note : Projet du 5 octobre 2017 avant son approbation et sujet à changements.
Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées préalablement et durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil.